Les revenus du travail et du capital : D'Emile Zola à aujourd'hui

Activités pour l'élève



1 - La fixation des salaires

Document : Extrait de Germinal d'Emile Zola

Emile Zola publie son roman Germinal en 1885. C'est le treizième de la série des Rougon- Macquart, « histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire ».

Germinal se déroule au début des années 1860. Un jeune chômeur, Étienne Lantier, se fait embaucher aux mines de Montsou, dans le nord de la France. Il fait la connaissance d'une famille de mineurs, les Maheu, et tombe amoureux de leur fille Catherine. Mais celle-ci, qui n'est pas insensible à Étienne, est la maîtresse d'un ouvrier brutal, Chaval. Étienne est révolté par les misérables conditions de vie des mineurs, et quand la Compagnie des mines, alléguant la crise économique, décide de baisser les salaires, sa révolte s'exaspère. Rêvant d'une société plus juste, il propage des idées révolutionnaires et pousse les mineurs à la grève. Chaval refuse de participer à la grève et dénonce les grévistes aux gendarmes. Dans l'extrait ci-dessous qui se déroule peu avant le déclanchement de la grève, Victor Deneulin, propriétaire d'une mine est confronté à la revendication de ses ouvriers qui souhaitent une augmentation.

Germinal - Extrait livre 5, chapitre 1:

Le matin, dès trois heures, Chaval était arrivé le premier, débauchant les camarades, les convainquant qu'il fallait imiter ceux de Montsou et demander une augmentation de cinq centimes par berline. Bientôt, les quatre cents ouvriers du fond avaient débordé de la baraque dans la salle de recette, au milieu d'un tumulte de gestes et de cris. Ceux qui voulaient travailler, tenaient leur lampe, pieds nus, la pelle ou la rivelaine sous le bras ; tandis que les autres, encore en sabots, le paletot sur les épaules à cause du grand froid, barraient le puits ; et les porions s'étaient enroués à vouloir mettre de l'ordre, à les supplier d'être raisonnables, de ne pas empêcher de descendre ceux qui en avaient la bonne volonté.....

Deneulin : - Eh bien ! que se passe-t-il donc, mes enfants ? demanda-t-il à pleine voix. Qu'est-ce qui vous fâche ? Expliquez-moi ça, nous allons nous entendre.

D'ordinaire, il se montrait paternel pour ses hommes, tout en exigeant beaucoup de travail. Autoritaire, l'allure brusque, il tâchait d'abord de les conquérir par une bonhomie qui avait des éclats de clairon; et il se faisait aimer souvent, les ouvriers respectaient surtout en lui l'homme de courage, sans cesse dans les tailles avec eux, le premier au danger, dès qu'un accident épouvantait la fosse. Deux fois, après des coups de grisou, on l'avait descendu, lié par une corde sous les aisselles, lorsque les plus braves reculaient.

- Voyons, reprit-il, vous n'allez pas me faire repentir d'avoir répondu de vous. Vous savez que j'ai refusé un poste de gendarmes... Parlez tranquillement, je vous écoute.

Tous se taisaient maintenant, gênés, s'écartant de lui ; et ce fut Chaval qui finit par dire :

- Voilà, monsieur Deneulin, nous ne pouvons continuer à travailler, il nous faut cinq centimes de plus par berline. Il parut surpris.
- Comment! cinq centimes! A propos de quoi cette demande?

Des voix approuvèrent, le bruit reprenait, au milieu de gestes violents. Peu à peu, tous se rapprochaient en un cercle étroit.

Une flamme alluma les yeux de Deneulin, tandis que sa poigne d'homme amoureux des gouvernements forts, se serrait, de peur de céder à la tentation d'en saisir un par la peau du cou. Il préféra discuter, parler raison.

- Vous voulez cinq centimes, et j'accorde que la besogne les vaut. Seulement, je ne puis pas vous les donner. Si je vous les donnais, je serais simplement fichu...

Comprenez donc qu'il faut que je vive, moi d'abord, pour que vous viviez. Et je suis à bout, la moindre augmentation du prix de revient me ferait faire la culbute... Il y a deux ans, rappelez-vous, lors de la dernière grève, j'ai cédé, je le pouvais encore. Mais cette hausse du salaire n'en a pas moins été ruineuse, car voici deux années que je me débats... Aujourd'hui, j'aimerais mieux lâcher la boutique tout de suite, que de ne savoir, le mois prochain, où prendre de l'argent pour vous payer.



Exercices

1. Compréhension du texte / Recherche de vocabulaire :

Définir les mots et expressions :

Débauchant ; Me faire repentir ; Lâcher la boutique ; Salle de recette ; Fosse ; Besogne ; Poigne; Berline ; Rivelaine ; Paletot ; Porions ; Clairon ; Culbute ; Faire la culbute ; Coup de grisou.

2. Questions sur la fixation et la négociation des salaires :

Repères historiques sur le droit de grève

14 juin 1791 : instauration du délit de coalition par la loi Le Chapelier.

25 mai 1864 : abrogation du délit de coalition et instauration du droit de grève par **la loi Ollivier**, que suivra **la loi Waldeck-Rousseau** autorisant les syndicats en France (1884). Émile Ollivier et Pierre Waldeck-Rousseau étaient considérés comme des libéraux sous la IIIème République.

27 octobre 1946 : le droit de grève est pleinement reconnu dans **la Constitution** (« Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent », art. 7 du préambule).

- a) Quelle est la périodicité de la paie des ouvriers ? Pour quelle tâche sont-ils payés ?
- b) Connaissez-vous le système actuel?
- c) Quels sont les enjeux de la négociation pour les deux parties ?
- d) Qu'est ce que le prix de revient?
- e) Que veut dire Monsieur Deneulin, dans le passage :
- «la moindre augmentation du prix de revient me ferait faire la culbute»?

Et dans le passage :

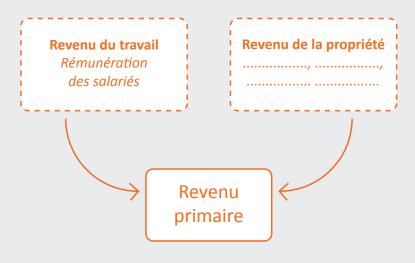
- « Vous voulez 5 centimes, et j'accorde que la besogne les vaut. Seulement, je ne puis pas vous les donner. Si je vous les donnais, je serai simplement fichu... » ?
- f) Aujourd'hui, quelles sont règles concernant la négociation et la fixation des salaires ?

2 - Les rémunérations

Exercice 1

En échange de leur participation à la production, les ouvriers reçoivent un salaire. On parle de **revenu** du **travail**. Les ménages ont-ils d'autres sources de revenus liés à leur participation au processus de production? Lesquels ?

L'ensemble de ces revenus constituent le revenu primaire.





Exercices

2. Certains revenus primaires proviennent simultanément de deux facteurs de production, le travail et le capital. Il comprend la rémunération du travail effectué par le propriétaire (et de sa famille) et son profit en tant qu'entre-

Donnez des exemples de revenus mixtes.

3. Recherchez dix termes qui expriment la notion de rémunération. Illustrez par un exemple, pour en distinguer l'emploi.

3 - Des salaires aux conditions de vie : Le budget type d'un ouvrier sous le second empire

Document : Budget annuel d'un ménage ouvrier parisien de quatre personnes en 1865

BUDGET TYPE ANNUEL EN 1865

Type de dépenses	Montant
Loyer aux extrémités de Paris*	300,00 Francs
Vêtements, chaussures	300,00 Francs
Chauffage et éclairage	75,00 Francs
Blanchissage du gros linge	100,00 Francs
Société de secours**	36,00 Francs
Mois d'école***	70,00 Francs
Nourriture sans le vin	1 100,00 Francs
Total	1 981,00 Francs

- Deux petites chambres et une cuisine, une heure pour aller au travail
- Cotisation décès et amendes.
- *** pour un enfant avec fourniture

(Document élaboré par M. Tourneur, Vice-Président de la Commission ouvrière de 1867)

A la même époque la Chambre de commerce de Paris estime la moyenne du salaire journalier à 4 Francs. (Source : La France ouvrière Tome 1 Des origines à 1920. Sous la direction de Claude Willard. Editions sociales 1993)

Exercices

- 1. Les coefficients budgétaires
- « Un coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement,...) à la dépense totale. »

(INSEE)

a) Pourquoi calcule-t-on des coefficients budgétaires?



Exercices

1.

b) Calculer les coefficients budgétaires du budget type du ménage ouvrier de Paris en 1865 en complétant le tableau ci-dessous :

Type de dépenses	Montant	Coefficient budgétaire(en %)
Loyer aux extrémités de Paris	300,00 Francs	
Vêtements, chaussures	300,00 Francs	
Chauffage et éclairage	75,00 Francs	
Blanchissage du gros linge	100,00 Francs	
Société de secours	36,00 Francs	
Mois d'école	70,00 Francs	
Nourriture sans le vin	1 100,00 Francs	
Total	1 981,00 Francs	

- c) Que recouvre le poste « société de secours » ? Comparez à aujourd'hui.
- d) Pourquoi la Chambre de commerce calcule-t-elle à cette époque le salaire moyen journalier?
- e) Celui-ci permet-il au ménage ouvrier de 4 personnes de boucler son budget ? Calculez le salaire journalier nécessaire. Justifiez votre réponse.

2. La comparaison avec aujourd'hui

a) Recherchez sur le site de l'INSEE (www.insee.fr) les coefficients budgétaires des ménages français pour 2009. Inscrire les résultats dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES EN 2009

Type de dépenses	Dépenses de consommation (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	
Tabacs et alcools	
Habillement et chaussures	
Logement, eau, gaz, électricité	
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	
Santé	
Transports	
Communications	
Loisirs et culture	
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	
Hôtels, cafés et restaurants	
Autres biens et services	
Total des dépenses de consommation	

b) Comparez la liste des postes budgétaires du budget type d'une ménage ouvrier en 1865 et celle établie par l'INSEE pour aujourd'hui.

Expliquez les principales différences.

c) Comparez les coefficients budgétaires des postes « mois d'école » et « éducation ». Expliquez la différence.

